

DOSSIER INSCRIPTION PASS-LAS

Document à conserver par
l'étudiant

2025-2026

LE DOSSIER DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT DÉPOSÉ OU
POSTÉ AU PLUS TARD AVANT LE 11 JUILLET 2025 (RESPECT
STRICT DES DÉLAIS D'INSCRIPTION)



RENTRÉE

LUNDI 01
SEPTEMBRE
2025

WWW.IFSI.CH-BLOIS.COM



IFSI-IFAS-IFA DE BLOIS
Mail Pierre Charlot
41016 BLOIS CEDEX
02 54 55 64 08
sec.ifsich-blois.fr

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

ADMINISTRATIF - LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Checklist

- ☐ La fiche de renseignements étudiant
- ☐ Copie Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Titre de séjour, **en cours de validité**
- ☐ Copie Attestation de Sécurité Sociale (au numéro de l'étudiant (e)), **en cours de validité**
- ☐ Copie Attestation Responsabilité Civile et Vie Privée (où apparaît le nom de l'étudiant), **en cours de validité**
- ☐ Copie du/des permis de conduire, si vous en êtes titulaire
- ☐ Copie du/des diplômes (BAC ou autres) + traduction si diplôme étranger
- ☐ **Justificatif pour les 60 ECTS obtenus en session 1 ou 2 de rattrapage** à l'issue de l'année PASS ou LAS 1 ou 2 ou 3
- ☐ Attestation AFGSU 1 et/ou 2, si vous en êtes titulaire
- ☐ Attestation de CVEC
- ☐ Formulaire "Fiche de renseignements IFSI-IFAS-IFA/CHB" => voir document à fournir dans l'encadré
- ☐ Formulaire « Droit à l'image »
- ☐ Dossier d'inscription universitaire si vous êtes en promotion professionnelle ou non titulaire d'un BAC
- ☐ Formulaire du Conseil Régional CVL concernant la prise en charge de la formation
- ☐ Certificat de prise en charge financière de la formation par l'employeur, si vous êtes en promotion professionnelle
- ☐ Photo d'identité

PASSEPORT MEDICAL - LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- ☐ Certificat médical complété par le médecin agréé (*liste disponible sur le site de l'Agence Régionale de Santé de votre région*)
- ☐ Certificat médical complété par le médecin traitant

FRAIS INSCRIPTION ANNUEL

- ☐ **Droit d'inscription universitaire : 175€**

Attention une modification du tarif peut être réalisée chaque année en juillet - CF. parution du Journal Officiel en juillet)

Paiement par chèque à l'ordre du trésor public.

Merci d'indiquer au dos du chèque votre nom, prénom et année de formation.

- ☐ **Exonération des droits d'inscription**

*Pour l'exonération des droits d'inscription, merci de fournir la **notification de bourse conditionnelle du CROUS***

Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC)* pour 2024-2025 : 103€

Paiement en ligne : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

Fiche de renseignements étudiants

ETAT CIVIL

NOM de naissance :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Né(e) le

/

/

à

N° Dépt :

Pays :

Nationalité (préciser si double nationalité) :

Numéro de Sécurité Sociale propre à l'étudiant :

Téléphone portable :

Mail :

DIPLÔME(S) OBTENU(S)

Identifiant National Etudiant ou N° BEA - composé de 11 caractères que vous trouverez sur le relevé de notes du

Baccalauréat :

☐ Bac : Année :

Série/Spécialité :

Lycée :

Ville :

Département :

Autre(s) diplôme(s) ou Diplôme(s) étranger :

Intitulé du diplôme :

Année d'obtention :

Merci de fournir la traduction en langue française

Pour tout renseignement, consulter le site internet : <https://www.france-education-international.fr> / Rubrique : reconnaissance de diplôme.

ADRESSE DE RESIDENCE DURANT LA FORMATION

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

SITUATION PROFESSIONNELLE

☐ DEMANDEUR D'EMPLOI :

☐ AUTRES :

☐ PROMOTION PROFESSIONNELLE - EMPLOYEUR :

FRANCE TRAVAIL (PÔLE EMPLOI)

Si inscrit(e) à France Travail, indiquer impérativement :

Votre N° d'identifiant :

et le N° de région de rattachement :

MOYEN(S) DE LOCOMOTION - OBLIGATOIRE POUR VOUS RENDRE EN STAGE

Permis de conduire : Oui ☐ Non ☐

☐ Vélo ☐ Cyclomoteur ☐ Moto ☐ Voiture ☐ Transports en commun

☐ Autre moyen de locomotion (*précisez*) :

SITUATION DE HANDICAP

Êtes-vous en situation de handicap : ☐ Oui ☐ Non

Bénéficiez-vous d'aménagements d'études et/ou d'examens au cours de votre cursus scolaire ?

☐ Oui ☐ Non **Si oui, fournir un justificatif**

Si oui, précisez vos besoins spécifiques (fournir un justificatif) :

Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap : referenthandicap@ch-blois.fr

ADRESSE DU RESPONSABLE LEGAL

PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom :

Lien de parenté :

Mail :

Numéro de téléphone :

“Je certifie exacts les renseignements portés dans ce dossier”

A

le

Signature

Durée classement	Mode classement	Lieu classement	Responsable
Scolarité	Papier	Dossier étudiant	Secrétariat

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
IFSI-IFAS-IFA / CHB
À REMPLIR ET REMETTRE AU SECRETARIAT DE L'INSTITUT

FORMATION :

- ☐ **Infirmier :** ☐ 1^{ère} année ☐ 2^{ème} année ☐ 3^{ème} année
- ☐ **Aide-Soignant**
- ☐ **Ambulancier**

Nom d'usage : _____ **Prénom :** _____

Nom de naissance : _____ Nationalité : _____

Lieu de naissance : _____ Date de naturalisation : __/__/____

Date de naissance : __/__/____

N° Département de naissance : _____ N° Arrondissement : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : __/__/__/__/__ Portable : __/__/__/__/__

Email : _____

Numéro d'immatriculation à la sécurité sociale : __/__/__/__/__/__/__

Pièce à fournir :

- RIB au nom de l'étudiant(e)
- copie de votre pièce d'identité
- copie de votre carte vitale

Fait à : _____ Le : _____

Signature

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026



DROIT A L'IMAGE

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

Je soussigné(e) autorise l'IFSI-IFAS-IFA, l'école ETIC de Blois, l'Ordre National Infirmier et le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois à utiliser la ou les images (photographies ou vidéos) me représentant, prises dans le cadre des activités pédagogiques et procédures administratives de l'Institut de Formation, pour les usages suivants :

- séances pédagogiques et de simulation
- publications institutionnelles ou universitaires
- présentation en public lors d'une conférence ou exposé
- présentation sur les sites Web et sur la page l'IFSI-IFAS-IFA du CH de Blois, de l'école ETIC, de l'Ordre Infirmier, ainsi que sur les plateformes d'apprentissage de l'IFSI-IFAS-IFA
- supports numériques (CD, DVD, disque dur, réseau intranet....), écrans dynamiques et tactiles interactifs
- presse
- outils de communication et de promotion (affiches, dépliants....)
- diffusion sur YouTube

Cette autorisation prend effet pour la durée de la formation, elle peut être annulée sur simple demande. Cette annulation ne pourra concerner les travaux d'impression ou de diffusion en cours ou déjà réalisés. Les éventuelles légendes accompagnant l'utilisation des images ne pourront porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée. Ces images, objets de la présente, ne devront être utilisées dans aucun support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Fait à....., le

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026



FERMETURE DE LA PLATEFORME LE 18/07/2025

Lorsque vous intégrez un **IFSI**, vous devez procéder à une **double inscription** (chaque année) :

- une à l'**IFSI** en complétant et en renvoyant le dossier d'inscription papier (ci-joint) à l'**IFSI**.
- une à l'**université de Tours** en vous inscrivant à l'aide du lien que vous trouverez à partir de la mi-juillet sur le site internet du **Collegium Santé Centre-Val de Loire** <https://collegium.sante.cvl.univ-tours.fr/>



Grâce à cette double inscription, vous pourrez :

- Obtenir votre **certificat de scolarité et carte étudiante**
- Accéder à la **plate-forme de cours** en ligne Moodle via l'Environnement Numérique de Travail de l'Université (ENT)
- Bénéficier de certains **services de la vie étudiante** (*Médecine préventive, actions culturelles ou sportives*) – Sur l'antenne Universitaire de Blois.
- Obtenir votre **grade de licence** une fois diplômé(e)

Pour vous inscrire à l'université de Tours, vous devrez vous munir des numéros suivants :

- Parcoursup
- Attestation CVEC
- INE
- Étudiant si vous étiez déjà inscrit à l'université de Tours
- Photocopie de votre pièce d'identité
- Une photo d'identité scannée (pour la carte étudiante)
- Le formulaire protection des données – à télécharger sur le site du collegium
- Le formulaire sur la Carte Européenne – à télécharger sur le site du collegium

Les pièces à préparer pour mon inscription

- > Mon attestation de CVEC
- > Une photocopie d'une pièce d'identité
- > Le formulaire sur la Protection des données
- > Le formulaire sur la Carte étudiante européenne
- > Une photo d'identité scannée pour ma carte d'étudiant : Fichiers jpg - Taille comprise entre 50 et 150 K



Dans l'onglet « Autres données », vous devez impérativement cocher « profil étudiant du Collegium, paramédicaux : IFSI, Ergo, Manip, Kiné ».

L'université ne rembourse pas le pack sport et le passeport culturel étudiant une fois qu'ils ont été réglés. (Les activités ont lieu à Tours et Orléans).

Les droits d'inscription d'un montant de 175 euros (tarif 2024) sont à régler une seule fois à l'**IFSI**. A la fin de votre inscription à l'Université de Tours, vous devez arriver à **0 euros** sinon votre inscription sera incomplète et non valide.

Si vous êtes en promotion professionnelle ou que vous n'êtes pas titulaire d'un BAC, vous devez rapporter votre dossier papier à l'IFSI.

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

Conseil régional Centre-Val de Loire

Financement des formations du secteur sanitaire et social



Dans le cadre de la loi du 13 août 2004 relative aux Libertés et Responsabilités Locales, la Région Centre-Val de Loire est compétente depuis le 1^{er} janvier 2005 pour attribuer des aides aux étudiants inscrits dans les établissements mentionnés à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, ainsi qu'aux élèves et étudiants préparant des diplômes de sage-femme et des professions paramédicales.

CRITERES DE PRISE EN CHARGE DU COÛT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION PAR LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE POUR LES FORMATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL :

**[https://orientation.centre-valdeloire.fr/besoin-de-financer-vos-etudes-pour-des-
formations-du-secteur-sanitaire-et-social](https://orientation.centre-valdeloire.fr/besoin-de-financer-vos-etudes-pour-des-formations-du-secteur-sanitaire-et-social)**

coût pédagogique de la formation et bourse régionale d'études sur critères sociaux
(hors droit d'inscription, contribution vie étudiante et de campus et frais de scolarité)

NOM :

PRENOM :

FORMATION :

Pour permettre de vérifier votre éligibilité : indiquez ci-dessous votre statut et votre situation
(Des compléments d'information pour l'instruction de votre dossier pourront être demandés par l'Institut de Formation)

Etes-vous en poursuite d'études ou en réorientation : ☐ oui ☐ non

Si OUI : précisez votre cursus sur l'année Scolaire n-1

Etes-vous demandeur d'emploi : ☐ oui ☐ non

Si OUI Depuis quelle date :

Votre numéro de Demandeur d'Emploi :

Précisez si vous avez démissionné ou été licencié en précisant le motif, ou s'il s'agit d'une rupture conventionnelle :

Quelle est la date de votre démission / licenciement / rupture conventionnelle :

Etes-vous fonctionnaire en disponibilité : ☐ oui ☐ non

Etes-vous en congés parental : ☐ oui ☐ non

Avez-vous démissionné pour suivre votre conjoint : ☐ oui ☐ non

Etes-vous bénéficiaire du dispositif projet démission-reconversion : ☐ oui ☐ non

Envisagez-vous d'autofinancer votre 1^{ère} année de formation : ☐ oui ☐ non

Etes-vous salarié : ☐ oui ☐ non

• ☐ **en CDD**

ou

☐ **en CDI**

Précisez date de fin de contrat :

☐ **en temps partiel :**

☐ **en Temps complet**

Précisez nombre d'heures mensuel ou annuel :

• **fonctionnaire en fonction, détachement ou disponibilité :** ☐ oui ☐ non

• **en contrat aidé, en Parcours Emploi Compétences :** ☐ oui ☐ non

• **en congés de formation professionnelle :** ☐ oui ☐ non

• **bénéficiaire du projet de transition professionnelle pour cette 1^{ère} année de formation :** ☐ oui ☐ non

• **en contrat d'apprentissage :** ☐ oui ☐ non

• **en congé sans solde ou congé parental :** ☐ oui ☐ non

Etes-vous commerçant, artisan, en profession libérale ou auto-entrepreneur : ☐ oui ☐ non

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

Conseil régional Centre-Val de Loire

Financement des formations du secteur sanitaire et social



Expérience professionnelle

Année	Employeur	Fonction	Statut (cdd, cdi, stagiaire, titulaire)

SI VOUS ÊTES ELIGIBLE : JUSTIFICATIFS À PRODUIRE EN FONCTION DE VOTRE STATUT et SITUATION

(Des justificatifs complémentaires pour l'instruction de votre dossier pourront être demandés par l'Institut de Formation)

ELEVES ETUDIANTS en poursuite d'Etudes ou Reconversion : attestation de l'établissement ou de l'université, copie du dernier diplôme

DEMANDEURS D'EMPLOI :

- l'attestation pôle emploi, l'attestation employeur, copie du ou de (s) contrats de travail des 8 derniers mois,
- Bénéficiaire d'un projet de reconversion-démisionnaire :
 - ✓ Notification de la Commission Transitions Pro,
 - ✓ l'attestation employeur, l'attestation pôle emploi
- Démisionnaire pour suivre conjoint :
 - ✓ l'attestation employeur, l'attestation pôle emploi
 - ✓ Justificatif mutation conjoint, ou attestation employeur conjoint

SALARIES

- A temps complet en CDD se terminant avant date d'entrée en formation :
 - ✓ le contrat en CDD, l'attestation d'employeur, l'attestation Pôle emploi, le(s) contrat(s) de travail des 8 derniers mois
- A temps partiel en CDD ou CDI d'une durée de 18H/semaine ou 78H/mois :
 - ✓ l'attestation pôle emploi, le(s) contrat(s) de travail des 8 derniers mois

Si le coût pédagogique de votre formation est pris en charge par la Région Centre-Val de Loire, la présence est obligatoire à l'ensemble des cours théoriques, cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et des travaux personnels guidés (TPG) conseillés par l'équipe pédagogique. Vous êtes autorisé(e) à déposer une demande de bourse régionale d'études sur critères sociaux, vous retrouverez les conditions sur : <https://orientation.centre-valde Loire.fr/notre-agenda/demande-de-bourse-pour-les-formations-des-secteurs-sanitaire-et-social>

Lu et approuvé le :

Signature

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES AIDES FINANCIERES
DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE :
Contactez votre futur Institut de Formation**

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

CERTIFICAT MEDICAL

à remplir par un médecin agréé

pour une entrée en formation infirmier(e) ou aide-soignant(e) ou ambulancier

Je soussigné(e), Docteur

certifie que Mme ou M.

né(e) le

• n'est atteint(e) d'aucune maladie ou infirmité, ou que la ou les maladie(s) ou infirmité(s) constatée(s) n'est / ne sont pas incompatible(s) pour suivre la formation à laquelle il / elle s'est inscrit(e) et réaliser des stages dans des établissements de soins.

- est à jour des vaccinations obligatoires : BCG, Diphtérie-Tétanos-Polio, Hépatite B.

A le,

CACHET

SIGNATURE du
médecin

Les vaccinations Anti-Covid et Anti-Grippale sont fortement recommandées.



PENSEZ A VOUS MUNIR DE VOTRE CARNET DE SANTE ET DE VOTRE CARTE DE VACCINATION POUR VOUS RENDRE A CETTE CONSULTATION.

Durée classement	Mode classement	Lieu classement	Responsable	V4 – 07/05/2021
Scolarité	Papier	Dossier élève	Secrétariat	

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

LISTE DES ELEMENTS MEDICAUX A FOURNIR
POUR L'ADMISSION DEFINITIVE EN INSTITUT DE FORMATION PARA-MEDICALE
(Cf. article L 3111-4 du code de la santé publique)

A remplir par le médecin traitant

NOM de naissance : Nom d'usage :
Prénom(s) :
Né(e) le / / Téléphone portable :
Mail :

I - VACCINATIONS OBLIGATOIRES

DIPHTERIE-TETANOS-POLIO ou DTP Coq	Date du dernier rappel :	Nom :
HEPATITE VIRALE B schéma vaccinal classique (M0 M1 et M6) à débuter dès réception de ce courrier <i>(Cf. algorithme au verso)</i>	Date : 1 ^{ère} injection : 2 ^{ème} injection : 3 ^{ème} injection :	Nom :
Sérologie de contrôle (à faire 1 mois après 3 ^{ème} injection) ANTICORPS antiHBs, ANTICORPS antiHBc totaux, ANTIGENE HBs	Date :	Résultats des 3 dosages Ac anti HBs : Ac anti HBc : Ag HBs :

II - VACCINATIONS **FORTEMENT** RECOMMANDEES

> ROUGEOLE, OREILLONS, RUBEOLE, VARICELLE : Nom : Date :
> ANTI-GRIPPALE : Nom : Date :
> ANTI-COVID (Cf. instruction du 04/07/2023) : Nom : Date :
> TUBERTEST Date : Lecture :
Si valeur de référence antérieure <15mm *(Cf. Indication IDR au verso)*

Je soussigné Docteur atteste que M/Mme

- ☐ Est à jour des vaccinations obligatoires avec une sérologie positive pour l'hépatite B
- ☐ Est en cours de vaccination hépatite B et/ou de réalisation du Tubertest
- ☐ Ne présente pas de contre-indication de santé pour suivre la formation infirmière ou aide-soignante et réalise des stages dans un établissement de soins

Fait à , le

SIGNATURE du
médecin

CACHET

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

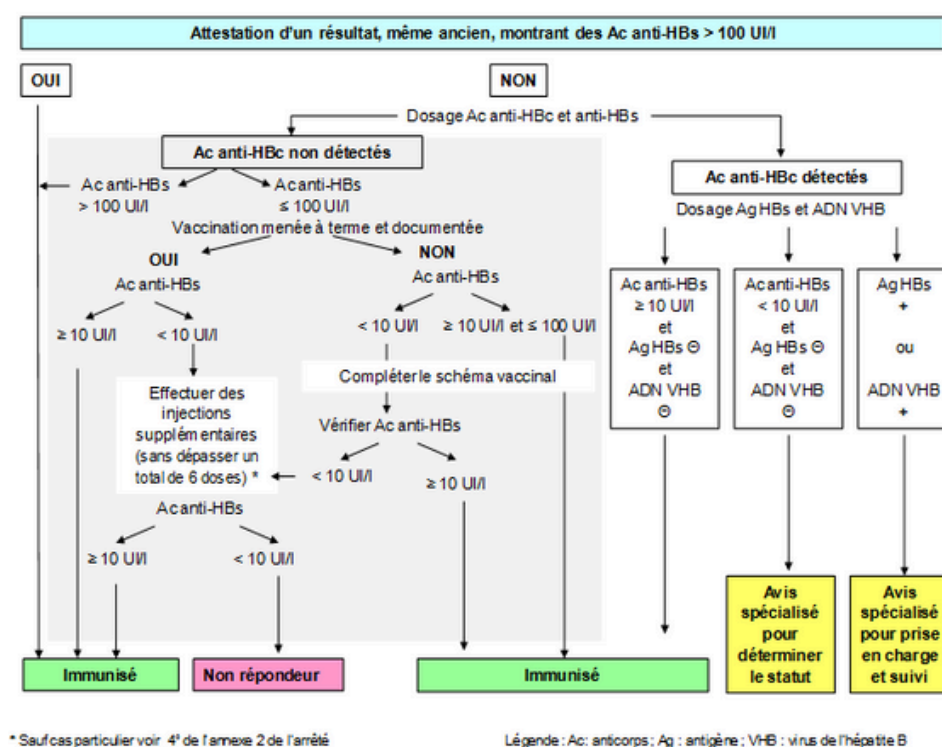
Indication de l'IDR avant l'entrée en formation en santé :

Pas de demande de nouvelle IDR si preuve, même ancienne, d'une IDR > 15 mm ou de tuberculose maladie soignée.

L'IDR, en entrée en formation en santé ou à l'embauche d'un nouveau professionnel de santé, n'a qu'une utilité, avoir une valeur de référence servant de base de comparaison si l'étudiant ou le professionnel de santé se trouve en contact avec un patient tuberculeux, sans moyen de protection respiratoire. Dans ce cas, une nouvelle IDR serait requise pour être comparée à la valeur de référence. En fonction de l'évolution, nous pourrions alors confirmer une nouvelle contamination et la déclarer au tableau 40 des maladies professionnelles. Cette valeur de référence n'est utile qu'en dessous de 15mm et à fortiori en dessous de 10mm. Toute valeur, même ancienne, supérieur à 15mm ne permet plus de comparaison avant/après exposition.

Le GERES (Groupe d'Etude sur le Risque d'Exposition des Soignants) a précisé dans son guide "surveillance des personnels de santé vis à vis de la TUBERCULOSE" en 2017 (page 10) : "[l'IDR] est contre-indiquée (et inutile) en cas d'antécédent de tuberculose ou de réaction antérieure de plus de 15 mm : ces personnes préalablement sensibilisées peuvent développer une réaction très importante au site d'injection".

Algorithme pour le contrôle de l'immunisation contre l'hépatite B des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 et dont les conditions sont fixées par l'arrêté du 2 août 2013



* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Textes de référence :

- Articles L.3111-1, L.3111-4 et L.3112-1 du code de la santé publique (CSP)
- Articles R3112-1, R3112-2 et R3112-3 du CSP
- Arrêté du 15 mars 1991 fixant la liste des établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné, modifié par l'arrêté du 29 mars 2005 (intégration des services d'incendie et de secours)
- Arrêté du 13 juillet 2004 relatif à la pratique de la vaccination par le vaccin antituberculeux BCG et aux tests tuberculiniques
- Décret n°2006-1260 du 14 octobre 2006 pris en application de l'article L. 3111-1 du CSP et relatif à l'obligation vaccinale contre la grippe des professionnels mentionnés à l'article L. 3111-4 du même code
- Arrêté du 6 mars 2007 relatif à la liste des élèves et étudiants des professions médicales et pharmaceutiques et des autres professions de santé pris en application de l'article L.3111-4 du CSP
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux (Titre III)
- Arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L.3111-4 du CSP
- Décret no 2019-149 du 27 février 2019 modifiant le décret no 2007-1111 du 17 juillet 2007 relatif à l'obligation vaccinale par le vaccin antituberculeux BCG

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

EXTRAIT du Recueil des principaux textes.

Arrêté du 10 juin 2021 modifiant l'arrêté du 21 avril 2007.

« Vaccinations pour l'entrée en formation et suivi médical des étudiants

Art. 91 – L'admission définitive dans un institut de formation préparant à l'un des diplômes visés à l'article 1er du présent arrêté est subordonnée :

- a) À la production, au plus tard le premier jour de la rentrée, d'un **certificat établi par un médecin agréé** attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.
- b) À la production, au plus tard le jour de la première entrée en stage, d'un **certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France. »

INFORMATIONS UTILES

CALENDRIER COURS/STAGES

L'alternance cours/stage pour l'année scolaire sera communiquée aux étudiants le jour de la rentrée.

FOURNITURES

Il n'y a pas de liste de fourniture pré-définie, chaque étudiant est libre de prendre les supports qu'il souhaite (papier, numérique, ...)

La liste des manuels à se procurer sera communiquée à la rentrée.

Pour les périodes de stage, merci de prévoir :

- Des **chaussures non bruyantes** avec une semelle antidérapante et souple, une bonne protection pour l'avant-pied et une bonne stabilité ;
- Un **cadenas** pour le vestiaire.

ASSURANCE

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois souscrit un contrat d'assurance couvrant les garanties « Responsabilité Civile et Risques Professionnels » des étudiants conformément à l'article L. 412-8 du code de la Sécurité Sociale

Une assurance « responsabilité civile personnelle » est obligatoire pour suivre la formation. Veuillez-vous rapprocher de votre assureur afin de vérifier vos garanties.

DISPENSE D'ENSEIGNEMENTS

En application de l'article 7 de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier, modifié notamment par l'arrêté du 13 décembre 2018, article 3 :

« Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »

Cette possibilité concerne notamment les étudiants en santé ayant validé leur année de formation, les infirmiers titulaires d'un diplôme obtenu dans un pays hors Union européenne ou hors Espace économique européen, les titulaires d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture, les titulaires de licences ou masters en rapport avec la formation infirmière (ex : licence « Lettres Langues Sciences humaines » mention « *Langues, Littérature et Civilisations Étrangères et Régionales* » Parcours « *anglais* », licence « *Sciences, Technologies, Santé* » mention « *Sciences de la Vie* » parcours « *Biologie santé* », ...).

Pour toute personne intéressée, merci de venir retirer le dossier auprès du secrétariat de l'IFSI.

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLOME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

FINANCEMENT & PRISE EN CHARGE

Les critères de prise en charge financière de la Région Centre Val de Loir sont consultables sur le site : <https://orientation.centre-valde Loire.fr/secteur-de-la-sante-et-du-social>

Besoin de financer vos études pour des formations du secteur sanitaire et social ?



BOURSE

<https://www.crous-orleans-tours.fr/bourses-et-aides-financieres/faire-une-demande-de-bourse/les-bourses-detudes-regionales-pour-les-apprenants-des-formations-sanitaires-et-sociales/>

Où s'acquitter de la CVEC ?

Sur www.messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « CVEC »

Cliquez sur :



étudiant ^{gouv.fr} MesServices.etudiant.gouv.fr

Le site CVEC

On peut alors :

- s'acquitter de la CVEC par paiement ou par exonération en cliquant sur « Demander mon exonération » ou « Payer en CB ou en espèces »
- Demander le remboursement de sa CVEC pour l'année en cours

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLOME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

FAIRE UNE DEMANDE DE BOURSE

Les bourses d'études financées par la région Centre-Val de Loire pour les apprenants des formations sanitaires et sociales

Quand faire sa demande de bourse ?

Comment faire une demande de bourse ?

Suivre sa demande de bourse et/ou de logement

Demande de bourse : recours possibles et médiation

VOIR AUSSI

Suivre l'avancée de sa demande de bourse et/ou de logement

Demande de bourse / logement : les étapes à suivre pour bien remplir son Dossier social étudiant

Demande de bourse ou de logement rejetée : recours possibles et médiation

Les bourses sur critères sociaux sont des **aides financières** accordées par la Région Centre-Val-de-Loire aux apprenants des formations sanitaires et sociales en CVL **sous certaines conditions**.



ACCÈS RAPIDES

- Demande de bourse
- Recours et médiation
- FAQ Bourse

Avant de faire une demande de bourse, veuillez :

- **vérifier votre éligibilité** en vous référant au [cadre régional d'attribution des bourses sur critères sociaux dans le secteur sanitaire et social](#)
- **faire une simulation**

Les bourses régionales ne sont pas cumulables avec certains statuts et dispositifs.

Quand faire sa demande de bourse ?

- **Rentrée septembre-octobre** : la date de dépôt est calée sur la campagne universitaire. La date limite de dépôt des dossiers numériques est fixée au **31/10**. Au-delà de cette date et jusqu'au 31 décembre N, la demande de bourse présentée par l'apprenant peut néanmoins être examinée en fonction des éléments produits pour justifier ce retard.
- **Rentrée janvier-février – mars** : il vous sera possible de déposer votre demande dès le 2 janvier 2024. La date limite de dépôt des dossiers numériques est fixée au **31/03**. Au-delà de cette date et jusqu'au 30 juin, la demande de bourse présentée par l'apprenant peut néanmoins être examinée en fonction des éléments produits pour justifier ce retard.

Les demandes peuvent être déposées dès l'ouverture de messervices.etudiant.gouv.fr.

La bourse est attribuée au titre d'une année déterminée. Pour les formations pluriannuelles, l'étudiant doit **renouveler sa demande annuellement** selon le calendrier établi afin de permettre un nouvel examen de sa situation.

RESTAURATION

Self-service du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois => **déjeuner uniquement** Possibilité d'acheter des carnets de tickets auprès du Secrétariat de l'Institut :



Lundis et mardis matins de 9h00 à 12h00

TARIF :

33,00€ le carnet de 10 tickets soit 3,30€/repas

10,00€ pour les boursiers uniquement sur présentation d'un justificatif

PAIEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.



FRANCE TRAVAIL (si vous êtes reçu à l'IFSI pour la rentrée de septembre prochain : **inscription à effectuer dès que possible et communiquer votre identifiant au secrétariat**)



Pour tous renseignements:

Via leur site internet : <https://www.francetravail.fr/accueil/>

Je me déplace

TRANSPORTS EN COMMUN

Abonnements tout public Azalys

Pour les jeunes de moins de 26 ans, voici les options :

- Abonnement annuel : 195€ (payable en 3 fois sans frais)
- Abonnement mensuel : 18,60€



Pour les jeunes de plus de 26 ans, voici les options :

- Abonnement annuel : 315€ (payable en 3 fois sans frais)
- Abonnement mensuel : 30€

Le **PASS Liberté** permet de voyager librement, sans abonnement ni monnaie et à tarif préférentiel. Le tarif du Pass Liberté est de 1,06 € par voyage

Pour les étudiants ayant un Quotient Familial CAF inférieur à 650€, un abonnement solidaire est disponible. Il vous suffit d'une attestation CAF de moins de 3 mois ou de prendre rendez-vous au CIAS du Blaisois (02 54 57 41 20) pour établir une attestation. Pour retrouver la carte de lignes urbaines : bus.azalys.agglopolys.fr/plans

Trottinettes électriques "Bird"

Pour ceux qui préfèrent zigzaguer à travers la ville, Bird propose un tarif préférentiel étudiant. Créez votre compte sur l'appli Bird et envoyez votre justificatif étudiant à france@bird.co pour en profiter !

Vélos à assistance électrique

Azalys propose aussi un tarif étudiant pour la location de vélos électriques : 25€/mois ou 135€/an.

Pour en savoir plus 🚲 velo.azalys.agglopolys.fr

Je cherche un logement

La colocation, une solution conviviale et économique.

La colocation permet de partager les frais de loyer et de charges. Idéale pour rencontrer de nouvelles personnes, elle constitue une solution économique et sociale.

Trouver une coloc : www.lacartedescolocs.fr

Plateforme e-logement

Cette plateforme permet de rechercher un hébergement temporaire en région Centre-Val de Loire. Elle est destinée aux jeunes en formation, en stage ou en apprentissage.

www.elogement.regioncentre-valdeloire.fr

Résidences étudiantes dans un parc privé

● **Beelodge Campus** : située au cœur du quartier gare de Blois, à proximité de l'IUT et de l'INSA, elle dispose de 94 studios meublés, à partir de 17m². Les résidents peuvent profiter d'un espace coworking, d'un coin détente dans notre hôtel adjacent BEELODGE. Pour plus d'informations rendez-vous sur : campus.beelodge.com

● **Hébergement au Centre de Performance de l'ADA Blois Basket**. Le Centre de Performance est un site multi-activités regroupant un espace hébergement, un pôle médical (ouvert au public), une salle de fitness (ouverte au public), un restaurant (ouvert au public). Chambre meublée de 12m², douche et toilette commun avec une autre chambre. Pour plus d'informations : ada-basket.com/centre-de-performance/

● **La MAJO**, association d'éducation populaire, a pour but d'accueillir des jeunes de tous horizons. Si vous êtes étudiant(e), en formation, en stage, vous pouvez prétendre à un logement ! Pour plus d'informations rendez-vous sur : ethicetapes-sologne.com

Autres sites de location de logement :

- seloger.com
- logic-immo.com

DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

SERVICE DE SANTE

Service de santé universitaire de Blois (SSU) Centre de Santé CHAVY

Tel : (à privilégier): 06 98 17 01 84 Tel : 02 54 81 08 62

Tel : 02 54 55 21 76 3 Rue Bougainville - 41000 blois

3, place Jean Jaurès - Bureau JJ011 - 41000 BLOIS Ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 Et le samedi de 09h00 à 12h00

Prise de RDV par téléphone ou en ligne :

<https://univ-tours.contactsante.fr/>

SOS Romorantin Maison de Santé Universitaire

Tel : 02 54 88 36 26 Tel : 02 54 77 70 00

8 Rue Préal-des-Près - 41200 ROMORANTIN LANTHENAY 10 Rue du 20ème Chasseur

Ouvert 7 jours sur 7 de 8h00 à 22h 41110 - VENDOME

Prise de RDV par téléphone ou en ligne : www.rdvsos.fr Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

CTPS Vendômois

Tel : 02 54 44 41 69

Plate-forme téléphonique qui réoriente en fonction des disponibilités aux alentours.

REFERENT HANDICAP A L'IFS

Madame Fabienne BRETON

02 54 55 64 08 poste 69 20

referenthandicap@ch-blois.fr



BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE - Accueil gratuit et confidentiel



Les jeunes et les familles peuvent contacter le BIJ afin d'avoir des renseignements et conseils sur les études, les métiers, l'emploi, les petits boulots, la formation continue, la vie quotidienne dont le logement, la santé, les droits, les projets et les initiatives, la culture, les loisirs, les sports, les vacances, l'Europe et l'étranger

15 Avenue de Vendôme - 41000 BLOIS

02 54 78 54 87

contact@infojeune41.org

<https://www.infojeune41.org>

YEP'S

Tous les avantages pour les 15-25 ans -> RDV sur yeps.fr



DOSSIER INSCRIPTION AU DIPLÔME D'ÉTAT INFIRMIER 2025-2026

L'agence d'attractivité de Loir & Cher, BE LC vous accompagne tout au long de votre parcours professionnel.

Félicitations pour votre admission à l'IFSI de Blois !

Vous débutez votre parcours en tant que futur(e) professionnel(le) de santé. L'équipe du Pôle santé de Be LC Agence d'attractivité de Loir & Cher est à vos côtés pour vous accompagner pendant vos périodes de stage et une fois diplômé dans votre projet d'installation.

Pendant vos stages : profitez de **Ma Box Stage en Loir & Cher**, un dispositif qui comprend :

- Une bourse d'études de 6 000 euros avec obligation d'exercer au moins 3 ans en Loir & cher (500 euros/mois la dernière année d'étude)
- Des activités avec des étudiants en santé de toutes spécialités pour découvrir le territoire et développer votre réseau



Une fois diplômé(e) : Vous souhaitez vous installer en Loir & Cher après vos études ? **Ma Box Instal'** est là pour vous accompagner dans cette nouvelle étape ! Ce dispositif vous aide à concrétiser votre projet professionnel en facilitant votre installation sur le territoire grâce à :

- Un accompagnement personnalisé pour trouver le lieu d'exercice qui vous correspond
- Une mise en relation avec les acteurs locaux de la santé

Nous sommes à votre disposition pour vous informer et vous guider dans cette transition vers la vie professionnelle.

✉ Contactez le pôle santé Be LC : sante@attractivite41.fr / 02 45 50 55 34

Après votre journée de formation, profitez de la vie dynamique entre nature et culture que vous offre le Loir & Cher ! Envolez-vous en montgolfière pour admirer le patrimoine historique de Blois, cité royale et sa maison de la magie unique en Europe, Chambord et Cheverny, ou explorez la Loire en kayak ou à vélo. Vibrez avec l'ADA Blois Basket et dansez aux festivals Rockomotives et Chambord Live. Dégustez les délices AOC du fromage Selles-sur-Cher et du cépage Romorantin (unique au monde) après une balade en forêt de Sologne. Et pour une touche sauvage, le ZooParc de Beauval et ses pandas vous attendent !

À bientôt en Loir & Cher !